

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 30 JANVIER 2015

COMPTE RENDU
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille quinze, le trente janvier à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. PERROT Christian, LANGLOIS Gaston, Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, adjoints
M. DESFORGES Damien, Mme PECHER Arlette, MM. GUERINEAU Jean-Pierre, PASQUET Pascal, Mmes LUC-ROQUEFORT Marie-Laure, DESCOUT-SAUVAGE Séverine, MM. DESIRE Serge, DEVAUX Fabrice, Mme DOUARD Maryline

EXCUSÉS : MM. BOURY Edouard, REDON Stéphane

Madame Arlette PECHER est nommée secrétaire de séance.

I- COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2014

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

II- CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL POUR LA LIGNE DE SELF AU COLLEGE

Afin de répondre à l'augmentation attendue des effectifs de l'école Emile Chenon et permettre un service plus rapide offrant des possibilités d'horaire plus favorable au collège, le Département de l'Indre a aménagé une ligne de self à la demi-pension du collège Louis Pergaud de Sainte-Sévère sur Indre.

Outre les collégiens, cette demi-pension accueille également les élèves de l'école dont la responsabilité administrative revient à la commune. De la même manière que cette dernière avait participé aux travaux d'aménagement de la cantine du collège permettant ainsi qu'il ne lui incombe pas la construction d'un réfectoire, il y a lieu de prévoir un partenariat financier entre la commune de Sainte-Sévère sur Indre et le Département de l'Indre pour cette opération.

Ce partenariat permettra de conforter la restauration du collège en tant que lieu unique de demi-pension pour l'ensemble des scolaires.

La participation financière de la commune est fixée à 16.000 € et sera étalée sur trois exercices à raison de 6.000 € en 2015, 5.000 € en 2016 et 2017. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Département.

III- SIGNATURE AVENANTS AUX CONTRATS DE PRETS CREDIT AGRICOLE

M. Perrot prend la parole. La Caisse Régionale du Crédit Agricole du Centre Ouest nous a demandé de modifier marginalement la rédaction de certaines clauses contractuelles de nos contrats de prêts afin de les rendre éligibles aux recommandations de la Banque Centrale Européenne. Les trois clauses qui seront modifiées sur les contrats sont les suivantes : la clause de préavis minimum sur les remboursements anticipés, la clause d'incessibilité des créances et la clause de confidentialité.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant aux contrats de prêt de la Caisse Régionale du Crédit Agricole.

IV- MODIFICATION DES STATUTS DU SDEI ET PROPOSITION D'ACHAT GROUPE D'ENERGIE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre propose par sa délibération du 21 octobre 2014 de modifier ses statuts afin de les mettre à jour et d'y intégrer de nouvelles compétences et services : les véhicules électriques et l'instruction des documents d'urbanisme.

Le Conseil municipal approuve les statuts modifiés du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre.

Au sujet de l'instruction des documents d'urbanisme, Monsieur le Maire précise qu'une réunion avec les maires de la Communauté de communes est programmée le 10 février.

Le SDEI propose également l'achat groupé pour le gaz et l'électricité. Le Conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition pour l'instant.

V- PROPOSITION VEOLIA TRAITEMENT DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION

Monsieur le Maire informe le Conseil que les parcelles agricoles définies dans le plan d'épandage des boues de 2004 ne sont plus disponibles.

Dans ce cadre, l'entreprise Véolia propose un traitement des boues de la station par compostage sur la plateforme de Vicq-Exemplet pour un montant de 40 € HT/tonne réceptionnée. Il conviendra de s'assurer si les boues sont conformes au compostage en effectuant une analyse par an (coût : 185 € HT). Le chargement et le transport resteront à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'entreprise VEOLIA telle qu'indiquée ci-dessus, et autorise Monsieur le Maire à signer le marché ainsi que toutes les pièces s'y affèrent.

Pour ce qui concerne la déphosphorisation, il convient de se procurer les arrêtés préfectoraux qui définissent les obligations pour les stations comme celle de Sainte-sévère sur Indre.

VI- RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le Conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et autorise la mise en ligne du rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr.

VII- ASSURANCE COPROPRIETE DE L'ECU

Le Conseil Municipal accepte de verser la somme de 650.20 € au syndicat de copropriété de l'Ecu de France pour sa participation aux dépenses d'assurance.

Monsieur le Maire en profite pour informer le Conseil municipal que l'ensemble des contrats d'assurances de la commune sont en cours de révision. Il s'agit d'une réelle nécessité car de nombreux contrats n'ont pas été actualisés depuis de nombreuses années et les garanties sont dépassées ou non adaptées aux besoins. Cela permettra peut-être de générer des économies sur le poste des assurances. Cette démarche est appréciée par le Conseil Municipal.

VIII- PERSONNEL MUNICIPAL

La commission du personnel réunie le 12 janvier 2015 propose au Conseil Municipal qui l'accepte

- de prolonger le contrat avec l'agent chargé de l'encadrement des TAP, de la surveillance de la cantine et de l'ALSH, pour une durée hebdomadaire de 13H15 du 1^{er} mars 2015 au 3 juillet 2015.
- de réévaluer la rémunération à compter du 1^{er} février du directeur de la garderie, son contrat prévoyant le réexamen au minimum tous les 3 ans de sa rémunération.
- de modifier le régime indemnitaire des agents de la commune à compter du 1^{er} février 2015, pour les grades d'agent de maîtrise, adjoint administratif 1^{ère} classe et rédacteur.

IX- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION AMELIORATION DU CADRE DE VIE

La parole est donnée à Marie-Laure LUC, présidente de la commission amélioration du cadre de vie.

1- Projet exposition photo

Ce projet est en instance.

2- Demande de subvention pour le garage à bateau de Rongères

La commission souhaite ne pas donner une suite favorable à cette demande.

Le Conseil approuve à l'unanimité la position de la commission.

3- Panneaux aux entrées de ville pour la promotion de la maison de Jour de Fête

Il a été évoqué de placer deux panneaux de la forme d'un totem : un route de Boussac et un route de La Châtre pour la promotion de la Maison Jour de Fête. Le devis pour deux panneaux s'élève à 3293 € (hors fixation). Cette proposition se substituerait à l'achat des arches fleuries évoquées lors du Conseil municipal du 16 mai 2014 et elle remplacerait également la subvention accordée annuellement à la maison jour de fête. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4- Aménagement du jardin public

Les travaux sont commencés. Les devis seront présentés à la commission programmée le 4 mars prochain.

5- Pêche dans la fosse du champ de foire

L'ONEMA a transmis des informations sur la possibilité de reprendre l'activité pêche dans la mare du Champ de Foire. Elles sont actuellement à l'étude.

6- Cimetière

La commission va travailler sur l'élaboration d'un plan. Des thuyas secs vont être arrachés.

7- Parterre devant l'église

La commission souhaite moderniser ce massif. Ce dossier est remis à l'ordre du jour de la commission du 4 mars.

8- Champ de foire

Un container vétibox a été déplacé.

10- Circulation rue du Général Viard/ avenue d'Auvergne

Un miroir sera installé avenue d'Auvergne en face la rue du Général Viard pour la visibilité des voitures descendantes.

11- Bancs publics en rénovation

12- Aménagement du stationnement de la Place du Marché

Ce projet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine commission

13- Circulation aux Terriers

Un arrêté municipal sera pris pour interdire la circulation aux Terriers en période estivale.

X- QUESTIONS DIVERSES

1- Demandes de subvention

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner une suite favorable aux demandes de subvention des associations suivantes : Berry FM, Secours Catholique de La Châtre et Judo Club de Châteaumeillant.

2- Déclaration d'Intention d'Aliéner

Monsieur DAUGERON indique qu'il a renoncé à son droit de préemption urbain pour la vente du bien situé 3 clos du Paturail.

3- Location balayeuse

Le Conseil Municipal apprécie le travail effectué par cet engin.

Une étude de faisabilité pour l'acquisition sera effectuée et le sujet sera étudié à la prochaine commission de travaux.

4- Etat d'avancement des projets

1- *Maison Médicale*

Une réunion s'est tenue le 29 janvier 2015 à la Communauté de communes avec Dominique HARDY et Liliane NGENZI SUGI de l'Agence Régionale de la Santé

Il en est ressorti que l'implantation à Sainte-Sévère d'une maison médicale est possible puisque il s'agit d'un bassin de vie éligible selon les critères de l'ARS.

Prochaine étape : réunion avec tous les professionnels de santé à Sainte-Sévère sur Indre.

2- *Salle multi-activités*

Un rendez-vous avec Mme MAMOUNI de la DDCSPP s'est tenu le 27 janvier dernier.

Une consultation pour le bureau de contrôle et SPS a été lancée auprès de l'APAVE, VERITAS et la SOCOTEC

Prochaines étapes :

Le 03/02/2015 : Réunion du groupe de travail

Le 16/02/2015 : Rendez-vous avec la CAF

Le 18/02/2015 : Réunion de travail avec M. BIAUNIER

5- Lave-vaisselle salle des fêtes

Le Conseil municipal donne son accord pour remplacer le lave-vaisselle de la salle des fêtes.

6- Vente de bois

Gaston LANGLOIS rappelle pour information que la commune vend du bois des communaux à 6 € le stère debout.

Parole aux adjoints

Gaston LANGLOIS informe le Conseil Municipal qu'une borne incendie sera installée par le SIVOM aux abords du Castel.

L'installation du chauffage dans la salle d'activité de l'école est réalisée.

Une nouvelle proposition pour l'entretien par Capvert des Terriers va nous parvenir.

La Croix aux terriers est en cours de réparation.

Agenda :

31/01/2015-10h : Rendez-vous avec M. SHERIDAN (terrain)

03/02/2015-19h : Réunion groupe de travail salle multi-activités

04/02/2015-14h30 : Réunion de sécurité manifestation solex

04/02/2015-15h30 : Commission des finances

06/02/2015-18h : Inauguration pôle emploi entrepreneurs La Châtre

12/02/2015-15h : Visite de la députée Isabelle Bruneau

12/02/2015-19h30 : Commission associations

16/02/2015-16h : Visite d'Alison LEDAIN de la CAF
16/02/2015-18h : Conseil d'école
18/02/2015 -14h30 : Réunion du groupe de travail salle multi-activités avec l'architecte M. BIAUNIER
26/02/2015 : réunion avec les Sonneurs de la Vallée Noire
04/03/2015-19h : Commission amélioration du cadre de vie
06/03/2015 – 20h : Conseil Municipal
03/04/2015 – 20h : Conseil Municipal
05/04/2015 : course de solex
03/05/2015 : course la ronde du facteur
07/05/2014 – 20h : Conseil Municipal
05/06/2015 – 20h : Conseil Municipal

Séance levée à 23h30

Le Maire
François DAUGERON

